Projet de remembrement d'Eschweiler Ouest : contenu des fiches

Chaque tronçon (18 au total) du réseau proposé dans le cadre du projet du remembrement d'Eschweiler est décrit selon 3 fiches (2 fiches « cartographiques » et une fiche « données ») recto/verso de format A4 :

Données présentes dans les fiches cartographiques	Numéro de tronçon, numéro de sous-tronçon, cote de validation des sous-tronçons, zones de protection (eau, biodiversité), réseau hydrographique, éléments remarquables inventoriés (ligne, point, surface) par nature et par valeur écologique.
Fiche « orthophotoplan »	+ orthophoto
Fiche « topo »	+ carte topographique
Données présentes dans la fiche données	
Tronçon	numéro, longueur, couleur de validation
	Nombre d'éléments remarquables ponctuels par classe de distance (0-5, 5-10, 10-15, 15-20, 20-25 m).
	Nombre d'éléments linéaires par type, longueur (m)
	Nombre d'éléments surfaciques par type, surface (ares)
	Commentaire de conclusion
Sous-tronçon	Numéro, longueur, couleur de validation
	Listing des « points chauds »
	Alternatives aux « points chauds »
	Choix réalisés et propositions de diminution de l'impact du projet pour chaque « point chaud »

Légende cartes

Légende des éléments remarquables

Elements ponctuels					
Valeur écologique	***Remarquable***	***Forte***	***Moyenne***	***Faible***	***Sans***
Affleurement rocheux					
Arbre cornier					
Arbre dépérissant					
Arbre d'intérêt écologique					
Arbre mort (chandelle)					
Arbre mort couché					
Arbre mort debout					
Arbre remarquable					
Arbre sénescent					
Autre nid					
Fourmilière					
Groupe bois morts debout					
Groupe d'arbres corniers					
Groupe d'arbres d'intérêt écologique					
Groupe d'arbres morts debout et dépérissants					
Groupe d'arbres remarquables					
Groupe de bois morts					
Nid de cigogne					
Suintement					

Elements linéaires					
Valeur écologique	***Remarquable***	***Forte***	***Moyenne***	***Faible***	***Sans***
Affleurement rocheux					
Alignement d'arbres corniers					
Alignement d'arbres d'intérêt écologique					
Alignement d'arbres et arbustes					
Alignement d'arbres et arbustes d'intérêt écologique					
Alignement d'arbres morts debout					
Alignement d'arbres remarquables					
Ancien fossé de drainage					
Cours d'eau / ruisseau temporaire					
Fond de vallon					
Haie					
Haie arborée					
Ruisseau					

Elements surfaciques					
Valeur écologique	***Remarquable***	***Forte***	***Moyenne***	***Faible***	***Sans***
Bosquet					
Friche humide					
Groupe d'arbres d'intérêt écologique					
Groupe de bois morts debout et dépérissants					
Haie arbustive					
Plaine alluviale					
Prairie humide					
Zone de bois morts					
Zone de bois morts couchés					
Zone de bois morts debout					
Zone de suintement					
Zone humide					

Légende concernant la voirie

Tronçons	1
Sous-tronçons	1_1

Tracé sujet à modification	Tracé validé moyennant suivi des travaux	Tracé validé

Buffer autour de la voirie (en couleur)

Couleur	Distance de la voirie (en m)
	5
	10
	15
	20
	25

Buffer autour de la voirie (en gris)

Couleur	Distance de la voirie (en m)
	5
	10
	15
	20
	25

Ouvrages d'art prévus

Symbole	Type
P	Place de virage
P	Pont

Autres légendes

Zones de protection de l'eau	ZI ZII ZIII ZII-V1
Cours d'eau permanent	
Cours d'eau temporaire	
Réserve naturelle nationale	
Réserve naturelle nationale planifiée	
Sites Natura 2000 de la liste nationale (directive 92/43/CEE)	
Zone de protection spéciale – ZPS (Oiseaux)	
Biotoptypenkartierung (BK)	
Biotoptypenkartierung (BK - Points)	
Biotoptypenkartierung – (BK) Label	BK13
Biotoptypenkartierung (FFH)	
Biotoptypenkartierung – (FFH) Label	9110 LRT9110

Eléments de structure du paysage

Symbole	Type
	Arbre solitaire d'intérêt paysager
	Alignement d'arbre d'intérêt paysager
	Haie d'intérêt paysager
	Groupes d'arbustes d'intérêt paysager

Copyrights

Orthophotoplan 2019

Source : ACT

Copyright : © Origine Cadastre : Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg (2019) - COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES

Carte topographique TC5:

Source : ACT

Copyright : Fond topographique © Origine Administration du Cadastre et de la Topographie: Droits réservés à l'Etat du Grand Duché de Luxembourg (2015) - COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES

Informations sur l'eau (zones de protection, sources et forages)

Source : AGE

Copyright : © Origine Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire : Droits réservés à l'Etat du Grand Duché de Luxembourg - COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES

Cartographie phytosociologique des végétations forestières du Grand-Duché de Luxembourg (Phytologie)

Source : réalisé par EFOR pour MEV

Copyright : © Origine Administration des Eaux et Forêts (2017). Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg. Copie et reproduction interdites

ZPS

Source : MEV

Copyright : © Origine Ministère de l'Environnement : Droits réservés à l'Etat du Grand Duché de Luxembourg - COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES

Fiche d'évaluation : projet de remembrement forestier de ESCHWEILER OUEST

Tronçon n°1	266 m
Cote tronçon	

Eléments remarquables

	Existant	Nouveau
m	266	0
%	100	0

Eléments ponctuels

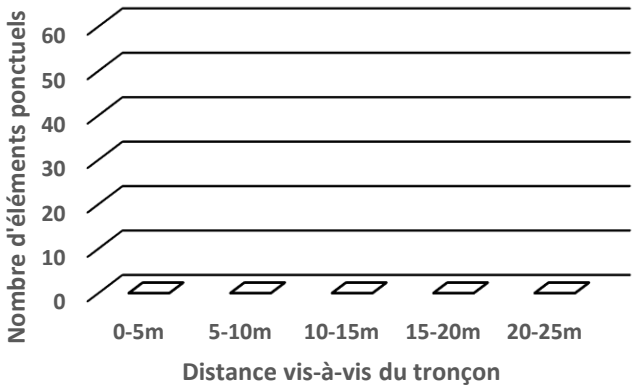

Eléments linéaires	Nbre d'éléments	Longueur totale approx. en m (tracé)
Alignement d'arbres d'intérêt écologique	3	240

Eléments surfaciques	Nbre d'éléments	Surface totale approx. en m² (tracé)
Friche humide	1	734

Sous-tronçon n°	Longueur (m)	Ex/nv	Points « chauds »/ commentaire	Choix réalisé /recommandations
1_1	266	Ex	Proximité d'un ruisseau et d'une friche humide (> 5m du chemin). Plusieurs alignements d'arbres d'intérêt écologique et paysager.	• Chemin en bon état ne nécessitant que des travaux de faible intensité se concentrant sur les 5m de part et d'autre du chemin (largeur actuelle de 2,8m). • Surveillance rapprochée du chantier pour préserver les alignements d'arbres.

Conclusion
Chemin en bon état ne nécessitant que des travaux de faible intensité se concentrant sur les 5m de part et d'autre du chemin → Acceptation du tracé sous réserve de la surveillance du chantier pour un impact minimal.

Fiche d'évaluation : projet de remembrement forestier de ESCHWEILER OUEST

Tronçon n°2	6.854 m
Cote tronçon	

	Existant	Nouveau
m	5.756	1.098
%	84	16

Eléments remarquables

Eléments ponctuels

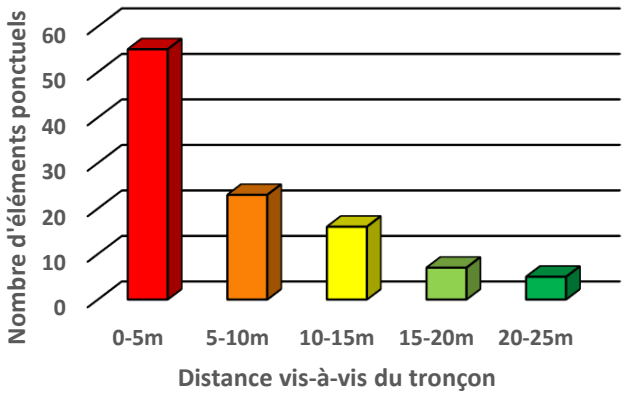

Sous-tronçon 2_2

Eléments linéaires	Nbre d'éléments	Longueur totale approx. en m (tracé)
Alignement d'arbres corniers	3	122
Alignement d'arbres morts debout	1	23
Cours d'eau temporaire	1	19
Ecoulement d'eau temporaire	1	16
Haie	2	36

Eléments surfaciques	Nbre d'éléments	Surface totale approx. en m² (tracé)
Zone de bois morts	2	1.368
Zone de suintement	1	2.368
Zone humide	5	3.470

Alignement arbres corniers – Sous-tronçon 2_4

Sous-tronçon 2_18

Sous-tronçon 2_20

Sous-tronçon n°	Longueur (m)	Ex/nv	Points « chauds » / commentaire	Choix réalisé /recommandations
2_1	295	Ex	Aucun.	
2_2	678	Ex	Présence de plusieurs arbres corniers à plus de 5m.	• Chemin en bon état ne nécessitant que par endroits des travaux de faible intensité se concentrant sur les 5m de part et d'autre du chemin (largeur actuelle variant de 3m à 2,8m). • Préserver les arbres corniers. • Sensibiliser les gestionnaires à la diversification des peuplements.
2_3	461	Ex	Zone humide (résurgence ruisseau) à moins de 5m. Présence de quelques arbres corniers à moins de 5m.	• Elargissement si possible du chemin du côté opposé à celui où se trouve la zone humide et ne pas circuler sur celle-ci. • Conserver au maximum en l'état la zone humide et les arbres feuillus qui s'y trouvent.
2_4	175	Nv	Alignement d'arbres corniers à proximité (> 5m). Arbres morts debout de grosses dimensions.	• Préserver l'alignement d'arbres corniers. • Si abatage de certains arbres morts debout, les laisser en forêt.
2_5	80	Ex	Présence d'un arbre remarquable à moins de 5m.	• Elargissement du chemin côté prairie dans la mesure du possible. • Epargner si possible l'arbre remarquable. • Sensibiliser les gestionnaires sur la désignation d'arbres bio
2_6	442	Nv	Plusieurs arbres corniers à moins de 5m du tracé. Alignement d'arbres morts debout à moins de 10m. Zone de suintement sur le tracé (sols humides)	• Limiter l'emprise des machines dans la zone de suintement afin d'éviter d'endommager les sols du peuplement. • Epargner les arbres corniers, surtout ceux à valeur écologique "forte". • Respecter la zone d'écoulement des eaux afin de ne pas endommager les sols.
2_7	715	Ex	Présence d'une petite zone humide avec un groupe de peuplier à moins de 5m. Présence d'un arbre cornier à moins de 5m.	• Epargner au maximum les peupliers ainsi que de la zone humide lors de l'élargissement du chemin.
2_8	164	Nv	Alignement d'arbres corniers en bordure du peuplement de valeur écologique forte à moins de 5m.	• Adapter le tracé sur le terrain de façon à épargner au maximum l'alignement d'arbres. • Epargner l'arbre cornier isolé.
2_9	309	Ex	Zone de suintement à 5m.	• Encourager la désignation d'arbres bio et la protection des sols.
2_10	712	Ex	Zone de bois mort à moins de 5m avec sols très sensibles au tassement. Nid de cigogne potentiel à > 30m. Traversée à l'est d'un habitat 9110.	• Eviter le passage des machines dans la partie est du sous-tronçon (humide et sensible au tassement). • Si abattage de bois morts debout, les laisser en forêt. • Vérifier l'occupation du nid et si occupation, réalisation des travaux en dehors de la période de nidification. • Suivi des travaux pour la préservation maximale des gros arbres en bord de voirie. • Eviter les sacrifices d'exploitation pouvant nuire à la régénération de l'habitat N2000. • Plusieurs parcelles en gestion publique → désignation arbres bio.
2_11	278	Ex	Présence d'un arbre cornier à 6m. Chemin en mauvais état.	
2_12	260	Nv	Présence d'un arbre cornier à 6m, d'un arbre mort debout de valeur écologique forte à 8m et d'un fond de vallon rocailleux avec ruisseau temporaire à 10m. Passage à travers un habitat 9110.	• Eléments renseignés facilement épargnables. • Suivi des travaux pour la préservation maximale des gros arbres en bord de voirie. • Eviter les sacrifices d'exploitation pouvant nuire à la régénération de l'habitat N2000.

2_13	570	Ex	Présence de plusieurs arbres corniers à moins de 5m.	• Si élargissement du chemin, le faire en empiétant le plus sur la zone agricole. • Préserver les arbres corniers à valeur forte ou plus renseignés.
2_14	57	Ex	Présence de plusieurs arbres remarquables à moins de 5m. Bordure d'un habitat 9110.	• Conserver/ développer les éléments de lisière. • Elargissement du côté de la surface agricole si possible pour préserver au maximum l'habitat N2000. • Plusieurs parcelles en gestion publique → désigner des arbres bio.
2_15	56	Nv	Présence d'un groupe d'arbres d'intérêt écologique. Passage en partie dans un habitat 9110.	• Epargner si possible le groupe d'arbres identifié • Surveillance accrue lors des travaux pour épargner au maximum l'habitat N2000. • Plusieurs parcelles en gestion publique → laisser vieillir quelques arbres.
2_16	129	Ex	Aucun.	
2_17	175	Ex	Présence de plusieurs arbres corniers et d'un arbre remarquable à moins de 5m. Zone d'une zone humide (BK11) >5m.	• Elargissement du côté de la surface agricole au maximum pour préserver les arbres de bordure. • Préserver l'arbre remarquable. • Epargner la zone humide BK11 identifiée. • Surveillance rapprochée des travaux.
2_18	675	Ex	Présence d'un arbre cornier et de plusieurs petites haies à moins de 5m. Présence d'une zone humide à >5m et d'un ruisseau à plus de 10m.	• Elargissement du côté surface agricole au maximum pour préserver les lisières. • Préserver l'arbre cornier, les haies et la zone humide identifiés. • Remettre les haies en état si endommagement.
2_19	230	Ex	Aucun.	• Si élargissement du chemin, le faire en empiétant le plus sur la zone agricole pour préserver un maximum la lisière forestière.
2_20	393	Ex	Présence de nombreux arbres corniers, arbres remarquables ou d'intérêt écologique à moins de 5m. Présence de 3 fourmilières à moins de 2m.	• Préserver au maximum les éléments identifiés comme ayant une valeur écologique forte ou supérieure. • Préserver au maximum les fourmilières. • Surveillance rapprochée des travaux.

Conclusion
Acceptation du tracé sous réserve de la surveillance du chantier pour un impact minimal. Encourager la structuration et diversification des peuplements. Mettre en œuvre des mesures concrètes pour la biodiversité (désignation arbres bio, etc.) dans les parcelles en gestion publique.

Fiche d'évaluation : projet de remembrement forestier de ESCHWEILER OUEST

Tronçon n°3	10.086 m
Cote tronçon	

	Existant	Nouveau
m	8.057	2.029
%	80	20

Eléments remarquables

Eléments ponctuels

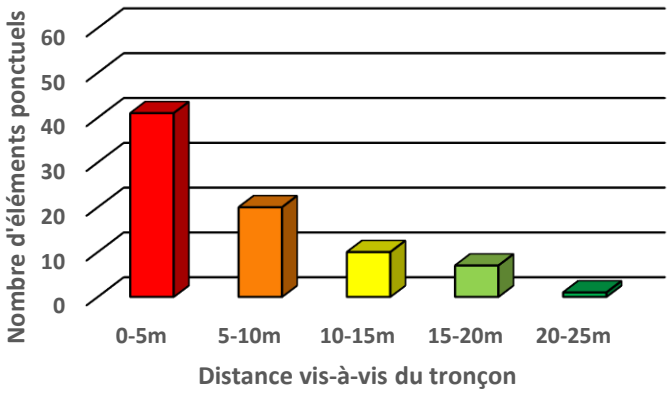

Sous-tronçon 3_2

Eléments linéaires	Nbre d'éléments	Longueur totale approx. en m (tracé)
Alignement d'arbres corniers	1	22
Alignement d'arbres d'intérêt écologique	3	111
Alignement d'arbres remarquables	2	82
Cours d'eau temporaire	1	49
Fond de vallon	1	69
Haie	4	112
Haie arborée	2	61
Ruisseau	3	161
Ruisseau temporaire	1	50
Haie d'intérêt paysager	7	217

Arbre cornier - Sous-tronçon 3_3

Eléments surfaciques	Nbre d'éléments	Surface totale approx. en m² (tracé)
Zone humide	2	740
Zone de bois morts couchés	1	898
Groupement arboré d'intérêt paysager	1	191

Sous-tronçon 3_16

Sous-tronçon 3_11

Sous-tronçon n°	Longueur (m)	Ex/nv	Points « chauds » / commentaire	Choix réalisé /recommandations
3_1	657	Ex	Cours d'eau (BK12) à 5m du chemin.	• Développer les écotones (haies) le long de la voirie.
3_2	1.097	Ex	Présence de plusieurs arbres corniers à moins de 5m Présence d'une fourmilière et d'une haie à moins d'1m.	• Surveillance rapprochée du chantier pour préserver les éléments renseignés. • Remise en état de la haie si endommagement.
3_3	874	Nv	Présence de plusieurs arbres corniers à moins de 5m du tracé prévu, dont un sur le tracé.	• Modification du tracé pour épargner l'arbre cornier. • Epargner les autres arbres corniers référencés.
3_4	162	Ex	Présence d'un arbre mort debout d'intérêt écologique fort à moins de 5m. Traversée de deux petits cours d'eau temporaires.	• Encourager la diversification feuillue des peuplements. • Si abattage du bois mort debout, le laisser en forêt. • Veiller à respecter les deux petits cours d'eau et leurs abords lors de l'aménagement des ponts.
3_5	1.458	Ex	Présence d'arbres d'intérêt écologique, d'arbres corniers et d'alignement d'arbres remarquables ou d'intérêt particulier à moins de 5m. Traversée d'un petit ruisseau. Proximité d'une prairie humide (BK11). Longe un habitat 9110.	• Respect de l'emprise du ruisseau et de ses alentours lors de la réalisation du pont. • Surveillance rapprochée du chantier pour préserver les éléments renseignés lors du passage des charrois. • Encourager la diversification des peuplements résineux, notamment là où le ruisseau passe. • Encourager la désignation d'arbres bio dans les habitats feuillus.
3_6	762	Ex	Présence d'un arbre cornier et d'une haie d'intérêt à moins de 2m.	• Remise en état de la haie si endommagement.
3_7	179	Ex	Présence d'une haie d'intérêt écologique à moins de 5m. Arbres corniers à 5m.	• Elargir en empiétant si possible un maximum sur la zone agricole afin de préserver les arbres de bordures. • Préserver au maximum les éléments renseignés. • Remise en état de la haie si endommagement.
3_8	54	Ex	Aucuns.	• Développer la lisière.
3_9	165	Ex	Alignement d'arbres de bordure. Arbre cornier à moins de 5m.	• Favoriser la structuration verticale du peuplement.
3_10	289	Ex	Présence de plusieurs arbres corniers et d'une haie à moins de 5m. Sols humides à certains endroits.	• Préserver au maximum les éléments renseignés. • Préserver les sols sensibles. • Remise en état de la haie si endommagement. • Sensibiliser les gestionnaires sur la sensibilité des sols.
3_11	315	Ex	Présence d'arbres corniers à moins de 5m.	• Préserver les arbres corniers situés à moins de 5m si possible. • Encourager à la structuration des peuplements feuillus et la diversification en essences des peuplements résineux.
3_12	711	Ex	Présence d'arbres corniers, de haies et d'alignement d'arbres remarquables à moins de 5m. Présence d'une fourmilière à moins de 2m.	• Surveillance rapprochée du chantier pour préserver les éléments renseignés. • Remise en état des haies si endommagement. • Développer les écotones (haies) le long de la voirie.
3_13	386	Ex	Présence de deux arbres corniers à moins de 5m.	• Préserver l'arbre cornier à valeur écologique forte.
3_14	1.334	Ex	Présence d'un arbre remarquable à moins de 2m. Traversée d'un petit cours d'eau temporaire.	• Préserver l'arbre remarquable. • Encourager la diversification des peuplements.
3_15	256	Ex	Pentes fortes à proximité.	

3_16	922	Nv	Présence de plusieurs arbres corniers et d'arbre mort debout ou couché à valeur forte à moins de 5m. Traversée d'un fond de vallon rocailleux et d'un petit ruisseau temporaire (construction d'un pont). Traversée d'un habitat 9130. Traversée d'une zone de suintement.	• Réaliser l'aménagement du pont en respectant l'environnement alentours. • Préserver les éléments écologiques à valeur forte renseignés et conserver les arbres corniers. • Déplacer le bois mort au sol. • Suivi des travaux pour la préservation maximale des gros arbres en bord de voirie. • Eviter les sacrifices d'exploitation pouvant nuire à la régénération de l'habitat N2000.
3_17	176	Ex	Présence d'une haie d'intérêt écologique à moins de 2m.	• Remise en état de la haie si endommagement.
3_18	57	Ex	Aucun.	
3_19	234	Nv	Présence d'un arbre cornier et d'un arbre d'intérêt écologique à moins de 10m.	• Si possible, préserver les éléments renseignés. • Encourager la diversification des essences.

Conclusion
Acceptation du tracé sous réserve de la surveillance du chantier pour un impact minimal. Sensibiliser les propriétaires sur la diversification des peuplements forestiers.

Fiche d'évaluation : projet de remembrement forestier de ESCHWEILER OUEST

Tronçon n°4	240 m
Cote tronçon	

	Existant	Nouveau
m	240	0
%	100	0

Eléments remarquables

Eléments ponctuels

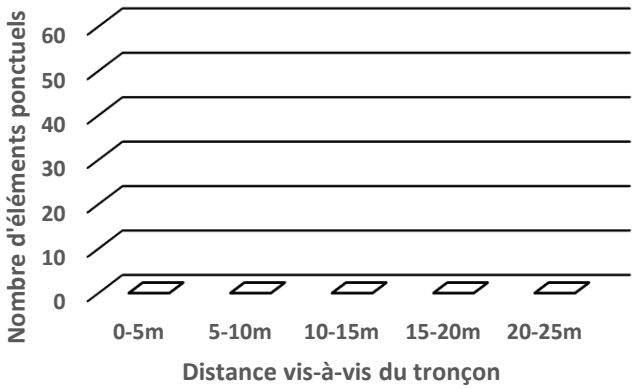

Eléments linéaires

Aucun.

Eléments surfaciques

Aucun.

Sous-tronçon n°	Longueur (m)	Ex/nv	Points « chauds » / commentaire	Choix réalisé /recommandations
4_1	240	Ex	Aucun. Remplacement du macadam.	• Chemin en bon état ne nécessitant que des travaux de faible intensité. • Encourager la réalisation de lisières forestières structurées.

Conclusion
Chemin en bon état ne nécessitant que des travaux de faible intensité → Acceptation du tracé sous réserve de la surveillance du chantier pour un impact minimal.

Fiche d'évaluation : projet de remembrement forestier de ESCHWEILER OUEST

Tronçon n°5	199 m
Cote tronçon	

	Existant	Nouveau
m	199	0
%	100	0

Eléments remarquables

Eléments ponctuels

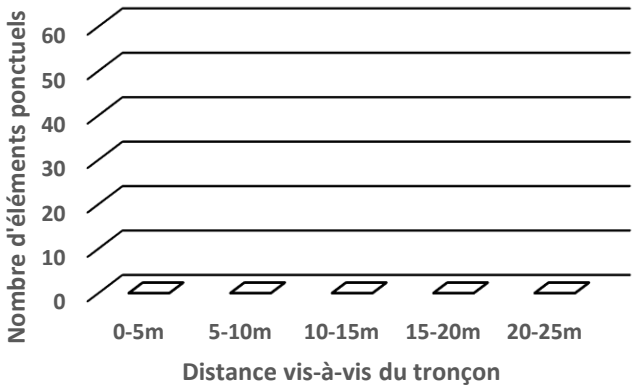

Eléments linéaires

Aucun.

Eléments surfaciques

Aucun.

Sous-tronçon n°	Longueur (m)	Ex/nv	Points « chauds » / commentaire	Choix réalisé /recommandations
5_1	199	Ex	Aucun.	• Encourager la diversification des peuplements.

Conclusion
Chemin en bon état ne nécessitant que des travaux de faible intensité → Acceptation du tracé sous réserve de la surveillance du chantier pour un impact minimal.

Fiche d'évaluation : projet de remembrement forestier de ESCHWEILER OUEST

Tronçon n°6	756 m
Cote tronçon	

	Existant	Nouveau
m	756	0
%	100	0

Eléments remarquables

Eléments ponctuels

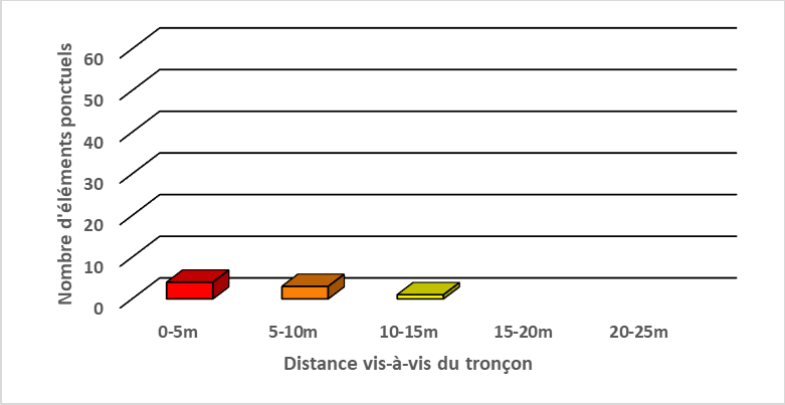

Eléments linéaires	Nbre d'élément	Longueur totale approx. en m (tracé)
Haie d'intérêt paysager	1	44

Eléments surfaciques

Aucun.

Sous-tronçon n°	Longueur (m)	Ex/nv	Points « chauds » / commentaire	Choix réalisé /recommandations
6_1	276	Ex	Proximité d'un fond de vallon rocailleux avec ruisseau (BK12) en contrebas. Présence de 2 arbres remarquables à moins de 5m. Le fond de vallon est occupé par un habitat 9130.	• Privilégier l'élargissement du côté non N2000 dans la mesure du possible. • Suivi des travaux pour la préservation maximale des gros arbres en bord de voirie. • Eviter les sacrifices d'exploitation pouvant nuire à la régénération de l'habitat N2000. • Encourager la désignation d'arbres bio dans le fond de vallon.
6_2	480	Ex	Proximité d'un fond de vallon rocailleux avec ruisseau (BK12) en contrebas. Présence d'un arbre remarquable à moins de 5m. Le fond de vallon est occupé par un habitat 9130.	• Respecter l'arbre remarquable, le fond de vallon et l'habitat qui l'occupe. • Surveillance des travaux. • Encourager la désignation d'arbres bio dans le fond de vallon.

Conclusion
Acceptation du tracé sous réserve de la surveillance du chantier pour un impact minimal.

Fiche d'évaluation : projet de remembrement forestier de ESCHWEILER OUEST

Tronçon n°7	1.914 m
Cote tronçon	

	Existant	Nouveau
m	1.914	0
%	100	0

Eléments remarquables

Eléments ponctuels

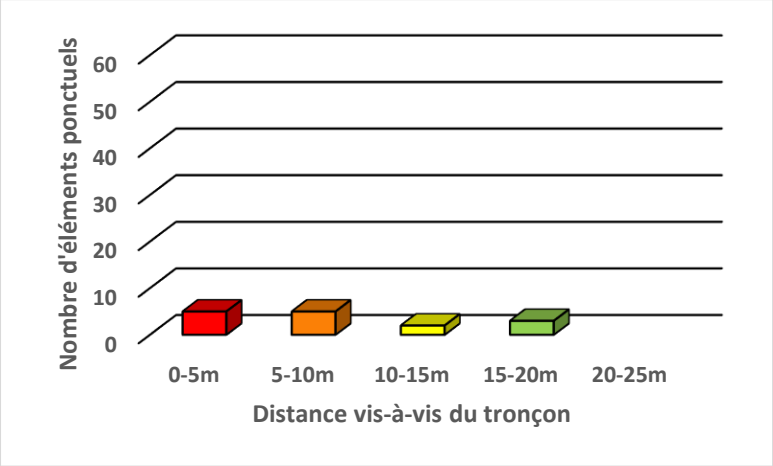

Eléments linéaires	Nbre d'éléments	Longueur totale approx. en m (tracé)
Alignement d'arbres corniers	1	18
Alignement d'arbres d'intérêt écologique	2	208
Haie arborée	1	50
Haie	1	44
Haie d'intérêt paysager	7	502

Eléments surfaciques	Nbre d'éléments	Surface totale approx. en m² (tracé)
Zone d'arbres d'intérêt écologique	1	299

Sous-tronçon n°	Longueur (m)	Ex/nv	Points « chauds » / commentaire	Choix réalisé /recommandations
7_1	1.413	Ex	Présence d'un habitat 91E0 à moins de 5m, BK10 à 10m et BK11 à moins de 10m. Présence de plusieurs alignements d'arbres remarquables ou d'intérêt écologique à moins de 5m. Présence d'arbres corniers ou remarquables isolés à moins de 5m.	• Préserver les éléments structurant du paysage (arbres isolés, haies, alignements d'arbres, etc.) et encourager leur maintien. • Développer les écotones (haies) le long de la voirie.
7_2	236	Ex	Aucun.	• Encourager la diversification des peuplements.
7_3	265	Ex	Présence d'un arbre mort debout de fort intérêt à 5m. Alignement d'arbres corniers à moins de 5m.	• Préserver l'alignement d'arbres corniers. • Encourager une diversification des essences.

Conclusion
Chemin en bon état ne nécessitant que des travaux de faible intensité → Acceptation du tracé sous réserve de la surveillance du chantier pour un impact minimal.

Fiche d'évaluation : projet de remembrement forestier de ESCHWEILER OUEST

Tronçon n°8	2.503 m
Cote tronçon	

	Existant	Nouveau
m	1.861	642
%	74	26

Eléments remarquables

Eléments ponctuels

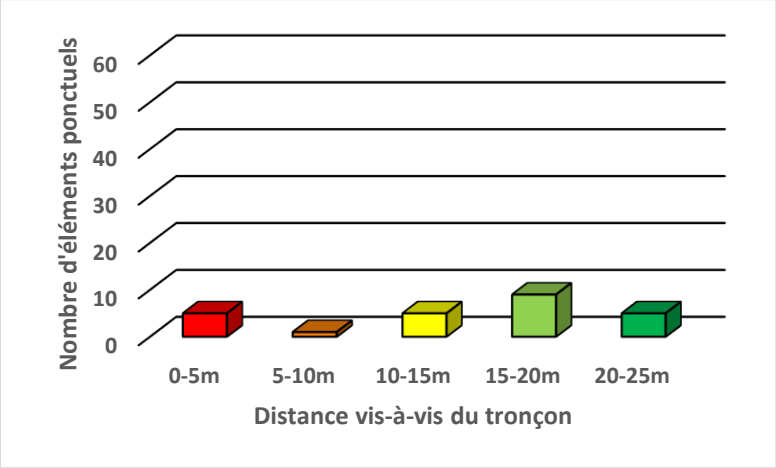

Eléments linéaires	Nbre d'éléments	Longueur totale approx. en m (tracé)
Ruisseau	1	584
Haie d'intérêt paysager	3	58

Eléments surfaciques	Nbre d'éléments	Surface totale approx. en m² (tracé)
Zone de bois morts	1	1.198
Groupe de bois morts debout et dépérissants	1	236
Bosquet	1	1.187

Sous-tronçon n°	Longueur (m)	Ex/nv	Points « chauds » / commentaire	Choix réalisé /recommandations
8_1	760	Ex	Présence d'un bosquet de jeunes arbres et arbustes feuillus à moins de 5m. Présence d'un groupe de bois morts debout/dépérissant à moins de 5m également.	• Essayer de préserver les éléments ligneux renseignés au maximum. • Développer des écotones (haies) le long de la voirie.
8_2	19	Ex	Présence d'un groupe de bois morts debout/dépérissant à moins de 5m. Chemin fort endommagé (ornières).	• Essayer de préserver au maximum les éléments ligneux mentionnés. • Sensibiliser à la diversification des essences.
8_3	905	Ex	Proximité et traversée d'un cours d'eau (biotope protégé BK 12) et de quelques arbres corniers d'intérêt	• Dégâts importants de débardage au sol dans la moitié est du chemin. Empêcher la dégradation du chemin à l'avenir. • Renaturation du cours d'eau et préserver au maximum les éléments ligneux mentionnés.
8_4	176	Ex	Présence d'un arbre cornier en bordure du chemin. Chemin très endommagé (ornières).	• Empiéter le plus possible sur le terrain mis à blanc pour l'élargissement du chemin afin de préserver les arbres feuillus de bordure. • Suivi des travaux pour la préservation maximale des gros arbres en bord de voirie.
8_5	642	Nv	Présence d'arbres corniers et d'arbres morts debout à moins de 10m. Zone de bois morts à moins de 10m. Pentes fortes.	• Préserver le plus possible les éléments renseignés, surtout ceux à valeur écologique forte. • Sensibiliser à la protection des sols sur pentes. • Si abattage des arbres morts debout, les laisser en forêt.

Conclusion
Acceptation du tracé sous réserve de la surveillance du chantier pour un impact minimal.

Fiche d'évaluation : projet de remembrement forestier de ESCHWEILER OUEST

Tronçon n°9	288 m
Cote tronçon	

	Existant	Nouveau
m	288	0
%	100	0

Eléments remarquables

Eléments ponctuels

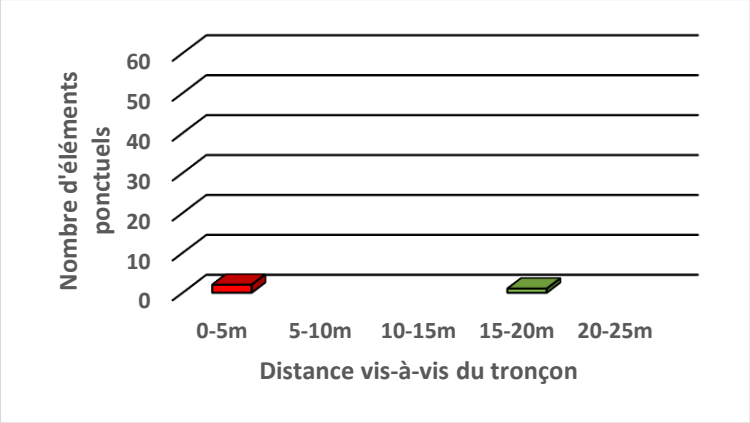

Haie arbustive - Tronçon 9

Eléments linéaires	Nbre d'éléments	Longueur totale approx. en m (tracé)
Alignement d'arbres d'intérêt écologique	1	15
Haie d'intérêt paysager	2	75

Eléments surfaciques	Nbre d'éléments	Surface totale approx. en m² (tracé)
Haie arbustive	1	443

Tronçon 9

Sous-tronçon n°	Longueur (m)	Ex/nv	Points « chauds » / commentaire	Choix réalisé /recommandations
9_1	288	Ex	Présence d'une haie arbustive d'intérêt écologique élevé à moins de 2m du chemin. Présence de deux arbres d'intérêt paysager à proximité également.	• Conserver la haie arbustive et les arbres d'intérêt paysager en l'état. • Entreprendre la création d'écotones (haies) le long de la voirie.

Conclusion
Chemin en bon état ne nécessitant que des travaux de faible intensité → Acceptation du tracé sous réserve de la surveillance du chantier pour un impact minimal.

Fiche d'évaluation : projet de remembrement forestier de ESCHWEILER OUEST

Tronçon n°10	12.095 m
Cote tronçon	

	Existant	Nouveau
m	9.936	2.159
%	82	18

Eléments remarquables

Eléments ponctuels

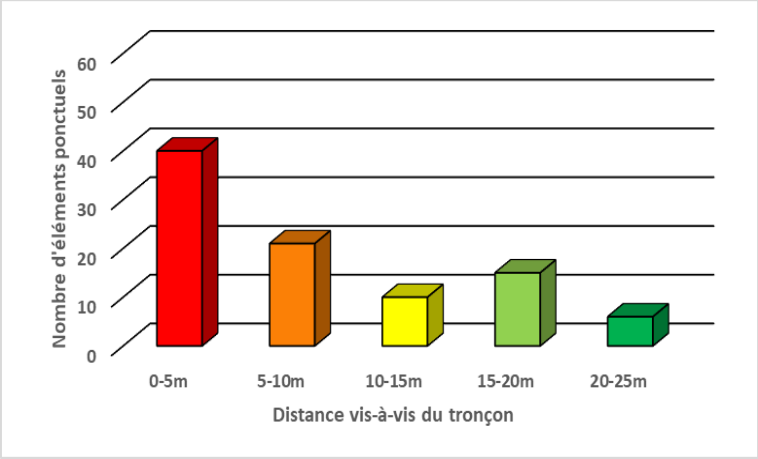

Sous-tronçon 10_1

Eléments linéaires	Nbre d'éléments	Longueur totale approx. en m (tracé)
Alignement d'arbres corniers	1	22
Alignement d'arbres d'intérêt écologique	3	154
Alignement d'arbres et d'arbustes	1	78
Haie	5	312
Haie d'arbres et d'arbustes	1	39
Haie d'intérêt paysager	4	87

Sous-tronçon 10_2

Eléments surfaciques	Nbre d'éléments	Surface totale approx. en m² (tracé)
Bosquet	1	2.002
Groupe d'arbres d'intérêt écologique	1	800
Zone de bois morts	2	10.472
Zone de bois morts debout	1	3.629
Zone de bois morts couchés	1	1.061
Groupement arboré d'intérêt paysager	6	2.884

Sous-tronçon 10_5

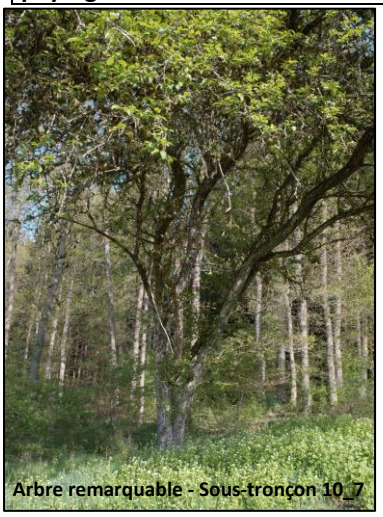
Arbre remarquable - Sous-tronçon 10_7

Haies - Sous-tronçon 10_8

Sous-tronçon 10_9

Sous-tronçon n°	Longueur (m)	Ex/nv	Points « chauds » / commentaire	Choix réalisé /recommandations
10_1	1.609	Ex	Présence de plusieurs arbres corniers à moins de 5m. Présence d'un groupe et de plusieurs alignements d'arbres d'intérêt écologique élevé à moins de 5m. Passage en bordure et au travers d'un habitat 9110. Proximité d'un biotope protégé BK11.	• Sensibiliser à la désignation d'arbres bio et de bois morts au sein des peuplements feuillus, spécialement ceux abritant l'habitat N2000. • Suivis des travaux pour s'assurer du maintien en l'états des éléments mentionnés lors du passage du charrois.
10_2	415	Ex	Présence d'un arbre cornier de valeur écologique forte à moins de 2m.	• Conserver l'arbre cornier si possible. • Suivi des travaux pour la préservation maximale des gros arbres en bord de voirie. • Encourager à la désignation d'arbres bio dans les peuplements feuillus.
10_3	611	Ex	Présence de plusieurs arbres corniers d'intérêt écologique élevé à moins de 10m. Présence d'une haie et d'un bosquet à moins de 10m. Passage à proximité d'un habitat 9130.	• Conserver les éléments importants renseignés. • Empiéter au maximum en zone agricole ou résineuse quand c'est possible. • Préserver le bosquet et la haie. • Remettre en état de la haie si endommagement. • Assurer la préservation maximale des gros arbres en bord de voirie.
10_4	1.754	Ex	Présence de nombreux arbres d'intérêt écologiques porteurs de trous de pic à proximité. Passage à travers d'habitats 9130.	• Sensibiliser à la désignation d'arbres bio et de bois morts au sein des peuplements feuillus, spécialement ceux abritant l'habitat N2000.
10_5	454	Nv	Présence de nombreux arbres corniers porteurs de micro-habitats (trous de pic) à moins de 10m.	• Réaliser le chemin en empiétant sur le peuplement résineux au maximum pour épargner les arbres de bordure. • Préserver au maximum les arbres porteurs de trous de pics.
10_6	102	Ex	Présence de plusieurs arbres morts debout d'intérêt et d'un arbre cornier à plus de 5m.	• Conserver les éléments mentionnés. • Si abattage des arbres morts debout, les laisser en forêt. • Sensibiliser à la diversification des essences et conservation du bois morts.
10_7	658	Nv	Présence de nombreux arbres corniers et arbres morts à moins de 10m. Passage au travers d'une zone de bois morts sur pied. Présence d'un arbre remarquable (pommier) d'intérêt à moins de 5m.	• Essayer de conserver au maximum les éléments à valeurs forte ou plus. • **Conserver l'arbre remarquable.** • Si coupe de bois morts debout, les laisser au sol au maximum. • Déplacer le bois mort couché renseigné. • Plusieurs parcelles en gestion publique → inciter à la diversification des essences et à la désignation d'arbres bio.
10_8	178	Ex	Présence d'une haie, d'un arbre cornier et d'un arbre mort debout de valeur écologique forte à moins de 5m.	• Conserver au maximum les éléments mentionnés et élargir le chemin en empiétant le plus sur la zone agricole. • Suivi des travaux pour la préservation maximale des gros arbres feuillus en bord de voirie. • Diversification des essences en milieu résineux et instauration d'une structuration verticale. • Plusieurs parcelles en gestion publique → Mise en place de lisière forestière étagée pour compenser l'endommagement de la haie et du bosquet ou bien planter une haie d'essences indigènes à forte valeur écologique.

10_9	2.668	Ex	Présence d'arbres remarquables, arbres corniers et arbres morts debout à moins de 5m. Présence d'une zone de bois morts debout à proximité. Présence de petits bosquets renseignés comme biotopes BK17 et BK16 à proximité directe de la voirie. Proximité d'une zone sensible du point de vue archéologique	• A priori pas de travaux nécessaires. Si changements, consulter un expert concernant la zone de sensibilité archéologique proche. • Sensibiliser sur l'importance des éléments bocagers dans le paysage et le réseau écologique. • Inciter à la diversification des essences et à la désignation d'arbres bio.
10_10	461	Ex	Présence d'un bosquet et d'un arbre remarquable à moins de 5m.	• Conserver l'arbre remarquable mentionné.
10_11	338	Ex	Aucun.	• Plusieurs parcelles en gestion publique → Inciter à la diversification des essences et la structuration des peuplements.
10_12	316	Ex	Présence d'alignements d'arbres d'intérêt à moins de 10m. Présence d'une zone de suintement à moins de 5m. Présence d'une zone de bois morts à proximité.	• Préserver les éléments mentionnés au maximum. • Conserver un maximum de bois mort de la zone identifiée. • Si abattage de bois morts debout, en laisser un maximum en forêt.
10_13	275	Nv	Présence d'un arbre cornier et d'un bois mort au sol d'intérêt à moins de 10m du tracé prévu.	• Préserver les éléments mentionnés au maximum. • Déplacer le bois mort au sol. • Plusieurs parcelles en gestion publique → Favoriser la diversification des essences et la régénération naturelle du chêne.
10_14	378	Ex	Présence d'un alignement d'arbres d'intérêt à moins de 10m. Présence d'un biotope protégé BK07 à moins de 5m.	• Préserver le biotope BK07 et l'alignement d'arbres. • Réaliser un suivi des travaux pour s'assurer de cela.
10_15	491	Ex	Présence d'une haie d'intérêt à moins de 5m. Biotope protégé BK07 en fin de tracé à 5m de celui-ci. Traversée d'une lisière forestière d'intérêt écologique (BK15).	• Préserver le biotope BK07 lors des travaux et essayer d'endommager le moins possible la haie en empiétant au maximum sur la zone agricole. • Si endommagement de la haie, remise en état de celle-ci. • Sensibiliser sur la création de lisière forestière structurée.
10_16	614	Ex	Présence de plusieurs haies en bordure de chemin.	• Préserver au maximum les haies. • Remette les haies en état si endommagement. • Sensibiliser sur l'importance des éléments bocagers dans le paysage et le réseau écologique.
10_17	117	Nv	Présence de deux arbres corniers à moins de 5m. Présence d'un biotope BK11 et d'une zone de source à plus de 15m.	• Préserver les arbres corniers et surtout ceux à valeur écologique forte. • Assurer un suivi pendant les travaux pour s'assurer que les biotopes protégés sont bien épargnés.
10_18	655	Nv	Présence de plusieurs arbres corniers et arbres morts debout à moins de 10m du tracé prévu. Présence d'une zone de bois morts à proximité.	• Préserver les éléments renseignés au maximum, surtout ceux avec une valeur écologique forte ou plus. • Conserver un maximum le bois mort dans la zone renseignée et si coupe de certains bois morts debout, les laisser au sol.

Conclusion
Acceptation du tracé sous réserve de la surveillance du chantier pour un impact minimal. Encourager la structuration et diversification des peuplements. Mettre en œuvre des mesures concrètes pour la biodiversité (désignation arbres bio, etc.) dans les parcelles en gestion publique.

Fiche d'évaluation : projet de remembrement forestier de ESCHWEILER OUEST

Tronçon n°11	123 m
Cote tronçon	

	Existant	Nouveau
m	123	0
%	100	0

Eléments remarquables

Eléments ponctuels

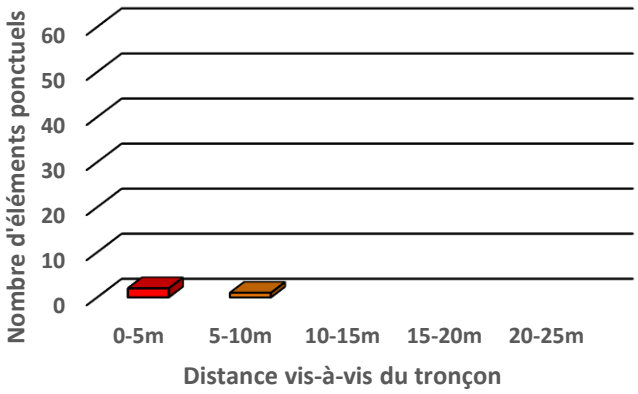

Eléments linéaires

Aucun.

Eléments surfaciques

Aucun.

Sous-tronçon n°	Longueur (m)	Ex/nv	Points « chauds » / commentaire	Choix réalisé /recommandations
11_1	123	Ex	Présence de plusieurs groupes d'arbres d'intérêt écologique à moins de 5m. Présence d'un arbre cornier à plus de 5m.	• Préserver un maximum la lisière forestière. • Encourager la création d'écotones (haies) le long du chemin.

Conclusion
Chemin en bon état ne nécessitant que des travaux de faible intensité se concentrant sur les 5m de part et d'autre du chemin → Acceptation du tracé sous réserve de la surveillance du chantier pour un impact minimal.

Fiche d'évaluation : projet de remembrement forestier de ESCHWEILER OUEST

Tronçon n°12	405 m
Cote tronçon	

	Existant	Nouveau
m	405	0
%	100	0

Eléments remarquables

Eléments ponctuels

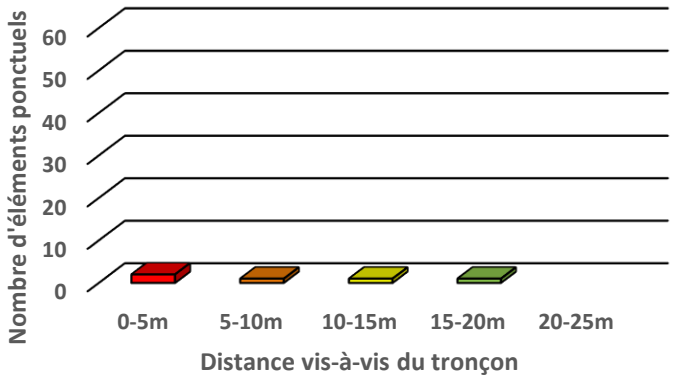

Eléments linéaires	Nbre d'éléments	Longueur totale approx. en m (tracé)
Alignement d'arbres d'intérêt écologique	1	45

Eléments surfaciques	Nbre d'éléments	Surface totale approx. en m² (tracé)
Zone humide	1	922

Sous-tronçon n°	Longueur (m)	Ex/nv	Points « chauds » / commentaire	Choix réalisé /recommandations
12_1	405	Ex	Présence d'un ruisseau à proximité. Présence d'une zone humide à moins de 5m. Présence d'un arbre cornier à moins de 5m. Alignement d'arbres d'intérêt écologique à 5m. Chemin très endommagé en raison des sols humides.	• Préserver la zone humide au maximum en préservant les sols et en utilisant des moyens adaptés. • Préserver l'alignement d'arbres. • Sensibiliser sur la sensibilité des sols alentours et sur la nécessité de protéger ceux-ci. • Plusieurs parcelles en gestion publique → inciter à laisser la recolonisation naturelle de la plaine ou inciter à la plantation feuillue. Si volonté de planter utiliser des méthodes de gestion forestière respectueuses des sols.

Conclusion
Acceptation du tracé sous réserve de la surveillance du chantier pour un impact minimal.

Fiche d'évaluation : projet de remembrement forestier de ESCHWEILER OUEST

Tronçon n°13	1.676 m
Cote tronçon	

	Existant	Nouveau
m	1.160	516
%	69	31

Eléments remarquables

Eléments ponctuels

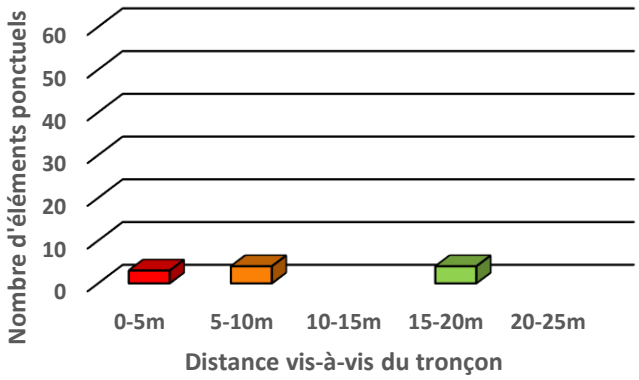

Zone humide – Sous-Tronçon 13_1

Eléments linéaires

Aucun

Eléments surfaciques	Nbre d'éléments	Surface totale approx. en m² (tracé)
Zone humide	1	487

Sous-Tronçon 13_3

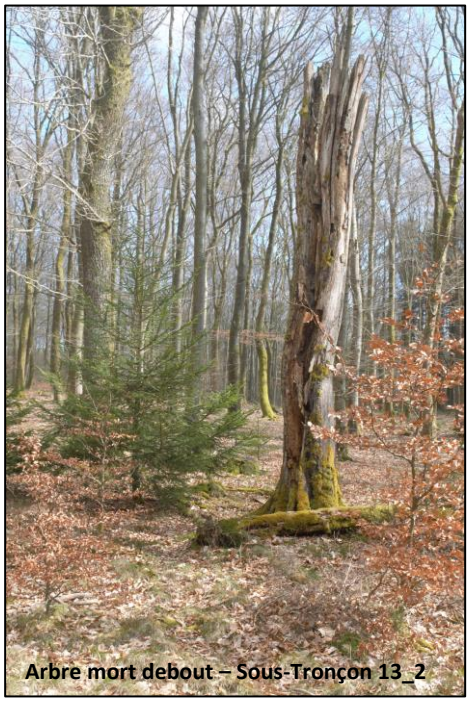
Arbre mort debout – Sous-Tronçon 13_2

Sous-Tronçon 13_4

Sous-tronçon n°	Longueur (m)	Ex/nv	Points « chauds » / commentaire	Choix réalisé /recommandations
13_1	516	Nv	Zone humide (suintement) à proximité directe du tracé prévu (<5m). Présence d'un arbre cornier à moins de 5m. Présence de deux arbres morts à moins de 10m. Traversée d'un habitat potentiel 9110. **Zone sensible du point de vue archéologique**	• Consultation d'un archéologue avant et pendant la phase de travaux. • Epargner les éléments d'intérêt écologiques référencés. • Modifier éventuellement le tracé (vers l'ouest) pour ne pas dégrader la zone humide référencée et/ou réaliser les aménagements nécessaires dans la voirie pour minimiser l'impacts (gué, matériaux drainant). • Préserver les sols au maximum car sensibles à cet endroit. • Suivi des travaux pour la préservation maximale des gros arbres en bord de voirie. • Eviter les sacrifices d'exploitation pouvant nuire à la régénération de l'habitat N2000. • Plusieurs parcelles en gestion publiques → préserver au maximum les arbres porteurs de micro-habitats et désigner des arbres bio.
13_2	552	Ex	Présence d'un arbre remarquable à moins de 5m. Traversée d'un habitat potentiel 9110.	• Travaux de faible intensité majoritairement localisés dans les 5m autours de la voirie (largeur actuelle de 2,8m). • Suivi des travaux pour la préservation maximale des gros arbres en bord de voirie. • Eviter les sacrifices d'exploitation pouvant nuire à la régénération de l'habitat N2000. • Sensibiliser sur la protection des sols et la désignation d'arbres bio.
13_3	434	Ex	Présence d'arbres corniers à plus de 5m.	• Sensibiliser au mélange d'essences.
13_4	174	Ex	Présence d'un bois mort debout d'intérêt écologique sur le tracé du chemin. Passage à proximité directe d'un habitat 9110.	• Réaliser l'élargissement du chemin de façon à épargner l'habitat 9110. • Epargner si possible l'arbre mort, si non le laisser au sol. • Suivi des travaux pour la préservation maximale des gros arbres en bord de voirie. • Eviter les sacrifices d'exploitation pouvant nuire à la régénération de l'habitat N2000. • Sensibiliser à la désignation d'arbres bio.

Conclusion
Acceptation du tracé sous réserve de la surveillance du chantier pour un impact minimal sur les éléments biologiques et de **la présence d'un expert pour éviter les impacts sur les éléments archéologiques potentiels au niveau du sous-tronçons concerné**. Profiter de la présence de parcelles à gestion publique sur le tracé pour mettre en œuvre des actions en faveur de la biodiversité.

Fiche d'évaluation : projet de remembrement forestier de ESCHWEILER OUEST

Tronçon n°14	7.804 m
Cote tronçon	

	Existant	Nouveau
m	7.692	111
%	99	1

Eléments remarquables

Eléments ponctuels

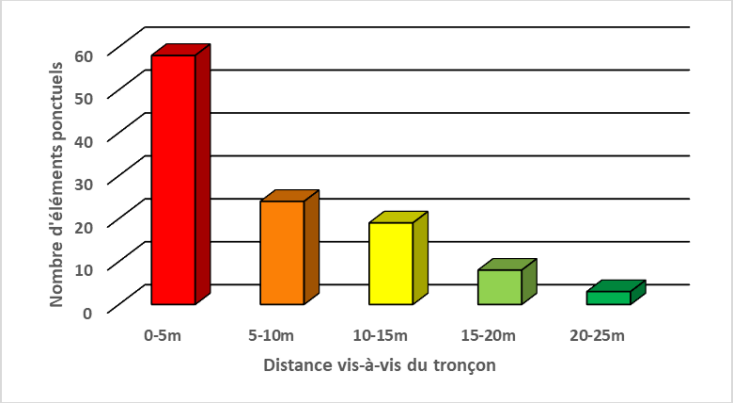

Sous-Tronçon 14_4

Eléments linéaires	Nbre d'éléments	Longueur totale approx en m (tracé)
Affleurement rocheux	1	17
Alignement d'arbres corniers	1	19
Alignement d'arbres d'intérêt écologique	2	37
Alignement d'arbres morts debout	1	22
Cours d'eau temporaire	1	41
Haie	4	429
Haie d'intérêt paysager	9	236

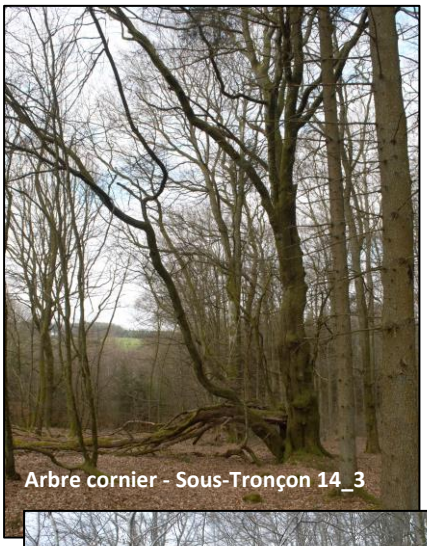
Arbre cornier - Sous-Tronçon 14_3

Eléments surfaciques	Nbre d'éléments	Surface totale approx. en m² (tracé)
Ancienne zone de prospection	1	321
Zone d'arbres d'intérêt écologique	1	433
Prairie humide	1	350
Groupe d'arbres d'intérêt écologique	1	501
Zone de bois mort debout	6	3.736
Groupement arboré d'intérêt paysager	4	2.416

Sous-Tronçon 14_6

Sous-Tronçon 14_8

Affleurement rocheux - Sous-Tronçon 14_10

Sous-tronçon n°	Longueur (m)	Ex/nv	Points « chauds » / commentaire	Choix réalisé /recommandations
14_1	2.072	Ex	Présence de nombreux arbres corniers et de quelques bois morts sur pied à moins de 5m.	
14_2	154	Ex	Présence d'un arbre cornier et d'un groupe d'arbre d'intérêt écologique à moins de 5m. Zone de bois morts à moins de 10m.	• Préserver dans la mesure du possible les éléments d'intérêts renseignés. • Si abattage de bois morts debout, les laisser en forêt.
14_3	111	Nv	Présence d'un arbre cornier de valeur écologique remarquable à moins de 5m du tracé. Partie nord du tracé située en habitat 9110.	• Préserver au maximum les arbres corniers. • Si volonté de faire aller le tracé si loin, déplacement du tracé vers l'ouest entre les deux arbres. • Préserver un maximum le sol dans l'habitat 9110 et les arbres de grosses dimensions. • Suivi des travaux pour la préservation maximale des gros arbres en bord de voirie. • Eviter les sacrifices d'exploitation pouvant nuire à la régénération de l'habitat N2000. • Plusieurs parcelles en gestion publique → Désignation d'arbres bio.
14_4	1.017	Ex	Présence de nombreux arbres corniers, arbres d'intérêt écologique, de haies et d'arbres morts debout à moins de 5m du tracé.	• Préserver au maximum les éléments d'intérêts renseignés. • Remise en état des haies si endommagement. • Sensibiliser sur la diversification des essences.
14_5	1.319	Ex	Présence d'arbres corniers et d'arbres morts debout à moins de 5m. Aménagement d'un pont.	• Préserver au maximum les éléments d'intérêts renseignés. • Préserver le ruisseau et les éléments d'intérêts renseignés à proximité.
14_6	161	Ex	Aucun.	
14_7	208	Ex	Présence d'arbres corniers à moins de 10m.	• Préserver les éléments d'intérêts renseignés. • Déplacer le bois mort couché. • Plusieurs parcelles en gestion publique → Désignation d'arbres bio.
14_8	604	Ex	Présence d'arbres corniers et de bois morts debout à moins de 5m. **Zone sensible du point de vue archéologique**	• Consultation d'un archéologue avant et pendant la phase de travaux. • Préserver au maximum les éléments écologiques renseignés. • Réaliser l'élargissement en empiétant si possible au maximum sur la zone agricole pour préserver les arbres de bordure. • Suivi des travaux pour la préservation maximale des gros arbres en bord de voirie. • Sensibiliser à la désignation d'arbres bio et à la création de lisière forestière structurée.
14_9	149	Ex	**Zone sensible du point de vue archéologique**	• Consultation d'un archéologue avant et pendant la phase de travaux.
14_10	1.178	Ex	Présence d'arbres corniers et arbres morts debout à moins de 5m. Zones d'affleurement rocheux exposées sud en bordure de voirie. Passage à proximité directe d'un habitat 91E0.	• Sensibiliser à une gestion de l'habitat 91E0 selon les recommandations en vigueur pour ce type d'habitat. • Réaliser un suivi du passage du charroi pour s'assurer qu'il n'endommage pas les éléments en bordure de voirie renseignés. • Sensibiliser sur la désignation d'arbres bio.
14_11	306	Ex	Présence d'arbres d'intérêt écologique et de haies à moins de 5m.	• Si dommages aux haies, remises en état de celles-ci. • Sensibiliser à une gestion extensive des prairies à proximité du cours d'eau.
14_12	234	Ex	Aucun.	• Inciter à la création de haies.
14_13	290	Ex	Présence d'un arbre mort debout à moins de 5m.	• Réaliser l'élargissement du chemin en empiétant au maximum sur la zone agricole si possible. • Préserver au maximum les arbres de bordure.

Conclusion
Acceptation du tracé sous réserve de la surveillance du chantier pour un impact minimal sur les éléments biologiques et de **la présence d'un expert pour éviter les impacts sur les éléments archéologiques potentiels au niveau des sous-tronçons concernés**. Profiter de la présence de parcelles à gestion publique sur le tracé pour mettre en œuvre des actions en faveur de la biodiversité.

Fiche d'évaluation : projet de remembrement forestier de ESCHWEILER OUEST

Tronçon n°15	1.078 m
Cote tronçon	

	Existant	Nouveau
m	1.078	0
%	100	0

Eléments remarquables

Eléments ponctuels

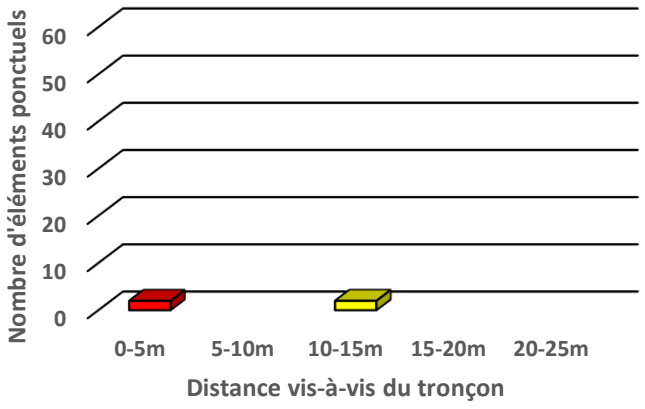

Eléments linéaires	Nbre d'éléments	Longueur totale approx. en m (tracé)
Alignement d'arbres et d'arbustes d'intérêt écologique	1	33
Haie	2	74
Haie d'intérêt paysager	3	246

Eléments surfaciques

Aucun.

Sous-tronçon n°	Longueur (m)	Ex/nv	Points « chauds » / commentaire	Choix réalisé /recommandations
15_1	934	Ex	Présence de plusieurs arbres remarquables à moins de 5m. Présence de haies et alignement d'arbres et arbustes d'intérêt écologique à moins de 5m.	• Assurer un suivi du chantier afin de veiller à préserver les éléments naturels renseignés au maximum. • Remise en état des haies si endommagement. • Inciter à une diversification des essences.
15_2	98	Ex	Présence d'un arbre remarquable à moins de 5m en bordure du ruisseau.	
15_3	46	Ex	Aucun	

Conclusion
Chemin en bon état ne nécessitant que des travaux de faible intensité se concentrant sur les 5m de part et d'autre du chemin → Acceptation du tracé sous réserve de la surveillance du chantier pour un impact minimal.

Fiche d'évaluation : projet de remembrement forestier de ESCHWEILER OUEST

Tronçon n°16	790 m
Cote tronçon	

	Existant	Nouveau
m	364	426
%	46	54

Eléments remarquables

Eléments ponctuels

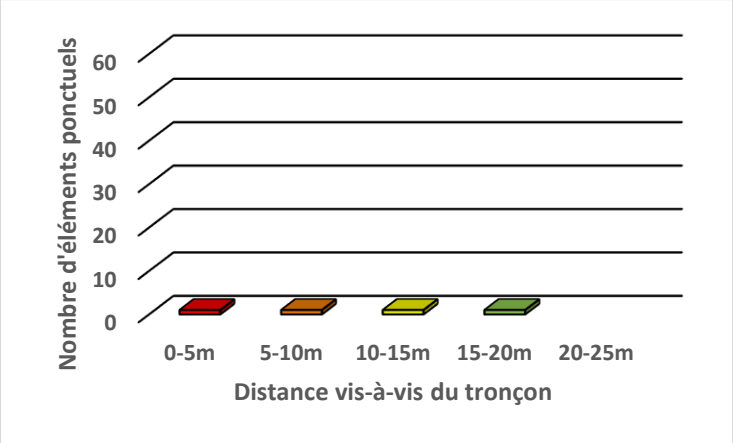

Eléments linéaires

Aucun.

Eléments surfaciques

Aucun.

Sous-tronçon n°	Longueur (m)	Ex/nv	Points « chauds » / commentaire	Choix réalisé /recommandations
16_1	364	Ex	Présence d'un arbre cornier à moins de 5m. Localisation dans la ZPS.	• Préserver l'arbre renseigné. • Sensibiliser sur la diversification des essences et le reboisement feuillus sur les versants du fond de vallée.
16_2	426	Nv	Présence d'un arbre cornier et d'un arbre remarquable à moins de 10m. Présence d'un biotope protégé 6430 à 15m en bordure du cours d'eau. Localisation dans la ZPS.	• Préserver le biotope protégé lors des travaux : assurer un suivi strict. • Plusieurs parcelles en gestion publique → désignation d'arbres bio et incitation à la création de lisières structurées.

Conclusion
Acceptation du tracé sous réserve de la surveillance du chantier pour un impact minimal. Profiter des parcelles en gestion publique pour mettre en place des actions en faveur de la biodiversité.

Fiche d'évaluation : projet de remembrement forestier de ESCHWEILER OUEST

Tronçon n°17	609 m
Cote tronçon	

	Existant	Nouveau
m	248	360
%	41	59

Eléments remarquables

Eléments ponctuels

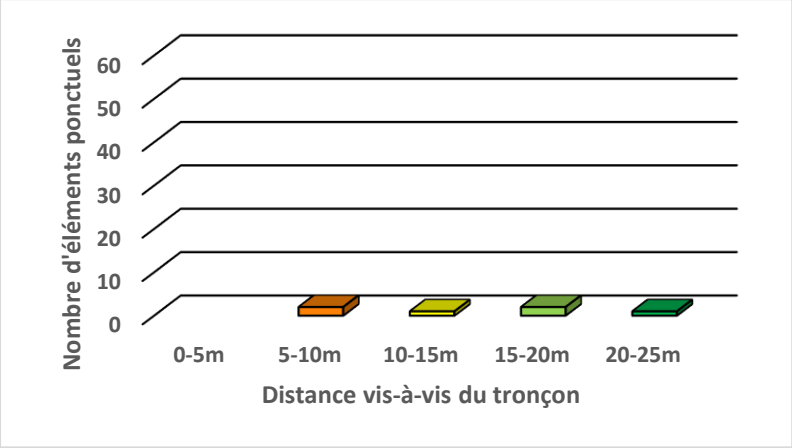

Eléments linéaires

Aucun.

Eléments surfaciques

Aucun.

Sous-tronçon n°	Longueur (m)	Ex/nv	Points « chauds » / commentaire	Choix réalisé /recommandations
17_1	114	Ex	Localisation dans la ZPS.	
17_2	134	Ex	Présence d'un arbre cornier à plus de 5m. Localisation dans la ZPS.	• Préserver les éléments renseignés dans la mesure du possible.
17_3	360	Nv	Présence d'arbres corniers et arbres morts debout à moins de 15m. Présence d'un biotope protégé 6430 à moins de 10m. Localisation dans la ZPS. Pentes moyennes à fortes.	• Préserver le biotope protégé lors des travaux et préserver un maximum d'éléments renseignés, surtout ceux avec valeur écologique forte. • Sensibiliser sur la protection des sols (érosion) et encourager une replantation feuillue diversifiée dans les versants mis à blanc. • Encourager la désignation d'arbres bio.

Conclusion
Acceptation du tracé sous réserve de la surveillance du chantier pour un impact minimal.

Fiche d'évaluation : projet de remembrement forestier de ESCHWEILER OUEST

Tronçon n°18	674 m
Cote tronçon	

	Existant	Nouveau
m	674	0
%	100	0

Eléments remarquables

Eléments ponctuels

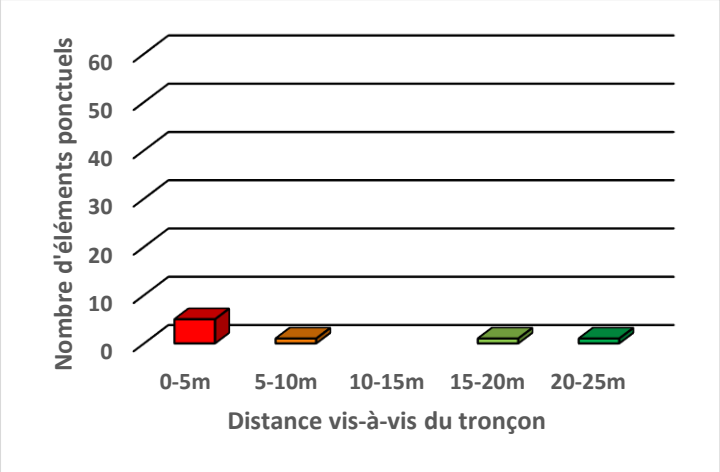

Eléments linéaires

Aucun.

Eléments surfaciques	Nombre d'élément	Surface totale approx en m² (tracé)
Plaine alluviale	1	1.672

Sous-tronçon n°	Longueur (m)	Ex/nv	Points « chauds » / commentaire	Choix réalisé /recommandations
18_1	674	Ex	Présence d'arbres corniers, arbres remarquables et arbres morts debout d'intérêt à moins de 5m. Présence d'un biotope BK10 et d'un biotope 6510 à moins de 5m. Localisation dans la ZPS.	• Préserver au maximum les éléments renseignés à valeur écologique forte ou plus, ainsi que les biotopes protégés. • Sensibiliser sur la gestion extensive des prairies.

Conclusion
Acceptation du tracé sous réserve de la surveillance du chantier pour un impact minimal.